



LES FOURMIS ENGINOISES

CHRONIQUES ENGINOISES





CHRONIQUES ENGINOISES

SOMMAIRE :

- Éditorial
- Juin 1944 : le témoignage de Geneviève Pannier
- Restrictions et rationnement
- Souvenirs de André Ravix, Raymond Coynel et Micheline Kollaroczy. L'école, et après...
- Souvenirs d'école
- L'absentéisme à l'école
- Engins et la malle poste
- Étranger à Engins

□ □

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Francis Baret
Gérard Bourgeois
Emmanuelle Huguenin
Martine Laurent
Geneviève Pannier
Silvia Trebbi

□ □

Directrice de la publication :
Emmanuelle Huguenin

Conception et mise en page :
Emmanuelle Huguenin
Dessin : Silvia Trebbi

□

Le Fil d'Engins

Mairie
986 route Joseph Coynel
38360 ENGINES

assoc.lefildengins@laposte.net

Éditorial

Les Fourmis avancent à petits pas... Elles se sont une nouvelle fois penchées sur le passé de la commune pour vous rapporter quelques souvenirs d'un autre temps ...

Comment imaginer aujourd'hui aller à l'école à pied lorsque l'on vient de la grande Combe ?

Être rationné sur les denrées les plus courantes comme le sucre, la farine, le pain ?

Vivre la peur au ventre sous l'occupation ?

Recevoir son courrier par une voiture tirée par un attelage de chevaux ?

C'est notamment à travers plusieurs témoignages que nous avons décidé de vous conter ces histoires. Quoi de plus émouvant que ces souvenirs qui font partie de la mémoire de notre village.

Certains se reconnaîtront dans ces histoires, mais d'autres découvriront un pan de l'histoire de notre commune.

Bonne lecture à toutes et tous !

EH





Juin 1944 : le témoignage de Geneviève Pannier

A 2 mois de la libération de Grenoble, la guerre fait rage. Depuis le débarquement des armées alliées, les Allemands s'affolent sur toute la France. Ils perdent du terrain jour après jour. Dans le Vercors, où les résistants ont été particulièrement actifs. Ils multiplient les représailles. C'est ainsi qu'ils sont arrivés à envoyer des patrouilles de reconnaissance pour traquer les « maquisards ». Pour empêcher leurs déplacements (du Vercors vers le PC de Grenoble), ils dynamitent le tunnel entre Engins et Sassenage – ils ont pu ainsi capturer 7 « chefs » de la résistance et les ont fusillés sur place (monument du Pont Charvet).

Il fallait préciser le contexte pour comprendre l'ambiance générale de l'époque.

Ma famille possédait une petite maison située à Pierrelat (que mes parents avaient achetée en 1940 pour « mettre leurs enfants à l'abri » d'éventuels bombardements sur Grenoble). Nous y passions toutes nos vacances. Cette année-là, en 44 donc, les congés scolaires avaient été anticipés à cause des événements. Mon père ingénieur chez Merlin Gerin revenait y passer le week-end à vélo, comme tout le monde puisque les voitures avaient été réquisitionnées en 40.



Hameau de Pierrelat



LES FOURMIS ENGINOISES

Ce lundi-là, le 11 juin, il arrive au tunnel... détruit, et les Allemands lui intimèrent l'ordre de remonter d'où il venait ; le mardi, le mercredi et le jeudi, même manège. Mais ce jeudi 15 juin, les patrouilles Allemandes qui revenaient quotidiennement revisiter la maison en y pillant toute la nourriture qui s'y trouvait (ces quelques provisions nous avaient été vendues par les cultivateurs d'Engins qui avaient bien voulu nous dépanner).

Ce jour-là, le jeudi 15 juin, ils ont porté leur attention sur ces deux hommes, mon père et un ami André qui se trouvaient là, en pleine semaine : ils ne pouvaient être que des résistants... Le ton change : ils ne visitent plus de maison à la recherche d'armes, mais s'intéressent à ces deux hommes très suspects : interrogatoire, papiers d'identité ; ils découvrent ainsi que mon père est d'origine russe, qu'il porte une barbe et des chaussures de montagne : il devient triplement suspect. Ils alignèrent les trois hommes (le 3^{ème} est un jeune homme d'Engins, (un Coynel, je crois que la patrouille allemande l'avait amené avec elle), contre le mur de la maison d'en face, mains sur la tête, et un peloton d'exécution se met en place. L'officier crie les sommations d'usage, les hommes mettent en joue en attendant le signal... qui ne vient pas. Repos... (les fusils ou plutôt des armes de tir plus sophistiquées que des fusils). De nouveau, ordre de mettre en joue... puis repos.

Le manège tragique se reproduit plusieurs fois dans mon souvenir 3 ou 4 fois : une éternité. Toute la famille : maman, ses 4 enfants de 2 à 13 ans et deux cousins, assistaient à cette scène macabre, terrorisés que nous étions à attendre la mort de notre père. J'en ai été traumatisée à vie, puisque, encore maintenant, 70 ans après, j'ai beaucoup de mal à en parler.

Puis l'ordre de départ est donné avec les 3 hommes. Nous les avons vus descendre le petit sentier qui longe le jardin et disparaître sur le chemin des Ayettes. Nous n'avons plus jamais revu notre père.

Les soucis ne faisaient que commencer. Maman a multiplié les démarches pour faire libérer son mari. Monsieur Merlin en personne s'est déplacé à la Gestapo, promesse lui a été faite de le libérer rapidement. Maman descendait tous les jours d'Engins, à pied, jusqu'à Sassenage puis Grenoble, pour aller quêmander des nouvelles... toujours la même réponse : on va le libérer sous peu, puis un jour, las de la voir, les Allemands de faction boulevard Gambetta, siège de la Gestapo lui ont dit que si elle continuait à les importuner, ils l'arrêteraient elle aussi.

Maman m'a passé le relais (je n'avais que 14 ans). La famille s'est réinstallée à Grenoble et tous les jours je me rendais à la Gestapo. Un jour, un officier qui se trouvait là, me dit de le suivre. Nous traversons le boulevard Gambetta puis la cour de la caserne de Bonne et entrons dans son bureau dont il ferme la porte à clef... Je m'installe à sa table de travail et il me demande ce que je fais là. Je viens chercher des nouvelles de mon père et lui raconte les circonstances de son arrestation. Dans un très bon français il me laisse supposer qu'il a été dénoncé comme faisant partie de la résistance. Ce qui est entièrement faux. Puis il ouvre la porte et me dit de partir. Les jours passent, sans nouvelle. Les événements nationaux se précipitent : recul des Allemands sur tous les fronts, panique puis libération de Grenoble le 24 août...



LES FOURMIS ENGINOISES

À la maison nous préparions le retour de notre père que l'on croyait finalement prisonnier en Allemagne. Personne n'avait entendu parler des camps de concentration, personne ne savait que ces horreurs pouvaient exister. Puis en avril 45, l'avancée des Américains vers l'Allemagne, permet de découvrir et de libérer des « fantômes d'hommes » et de femmes hagards, déshumanisés : l'horreur. Quelques semaines après, maman reçoit une lettre de notre ami André arrêté avec mon père à Engins, qui relate la suite des événements : emprisonnement à la Gestapo puis départ en train une semaine après dans le « dernier train

pour Dachau » (lire le livre de Christian Bernadac que je n'ai jamais pu lire mais dans lequel j'ai relevé le nom de mon père parmi les morts).

Notre ami André pesait 33 kg. À son retour il a eu plusieurs maladies contractées en camp : typhus et autre (il travaillait dans une mine de sel).

Mon père est mort le 2 juillet 1944 dans le train et c'est notre ami André qui a transporté son corps dans le four crématoire de Dachau.

Geneviève PANNIER



Goûter de la mémoire - Octobre 2015



Restrictions et rationnement

La pénurie que connaît la France dès 1940 va s'intensifier jusqu'à la fin de la guerre et même au-delà.

Aux termes de l'armistice signé par le gouvernement du maréchal Pétain le 22 juin 1940, les troupes françaises sont désarmées, les prisonniers de guerre restent en captivité (environ un million et demi de soldats), la moitié nord et l'ouest de la France sont sous occupation allemande.

Le territoire français est alors divisé en deux parties par une ligne de démarcation : la zone occupée par l'armée allemande et la zone dite « libre ».

La France doit pourvoir à l'approvisionnement et à l'entretien de l'armée allemande. Les principales ressources sont réquisitionnées par l'occupant et envoyées vers le front pour améliorer la vie des soldats. Les prélèvements de l'occupant atteignent 15 à 20% de la production agricole française.

Les échanges commerciaux entre les pays d'Europe et le reste du monde, mais également entre certaines zones françaises sont désorganisés ou interdits.

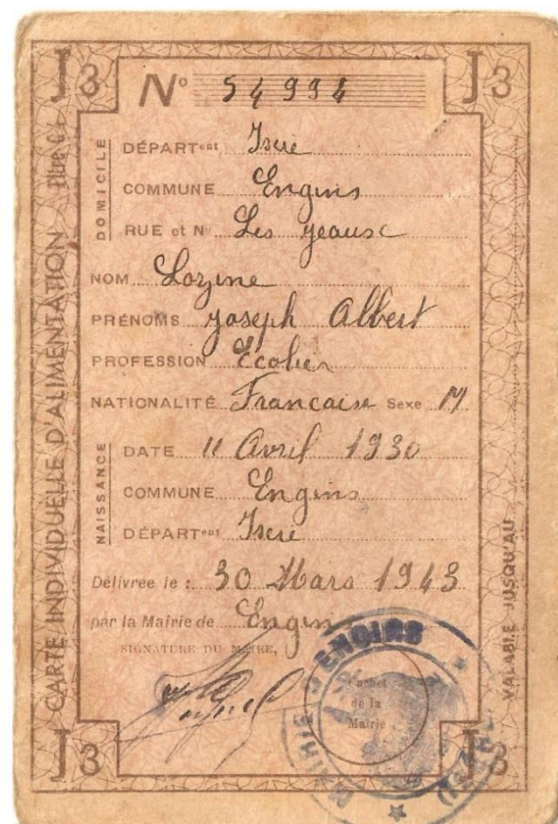
Le blocus allié aggrave la situation. L'importation de denrées alimentaires venues des colonies comme le café, le poivre et les fruits est impossible.

La production agricole baisse du fait de la pénurie de main d'œuvre. De nombreux agriculteurs ont été tués lors des combats, d'autres sont blessés et incapables de travailler. D'autres encore sont prisonniers en Allemagne.

Rapidement, beaucoup de produits de première nécessité viennent à manquer. Certaines denrées doivent être rationnées comme le sucre et les produits laitiers dès le 31 juillet 1940.

Le gouvernement est contraint de mettre en place un système de rationnement. Un Service du Ravitaillement Général (SRG) est créé afin de contrôler les productions agricoles, de les centraliser et de permettre leur répartition équitable.

La population française, à l'exception des militaires, doit se faire recenser auprès de la mairie afin d'obtenir une carte individuelle d'alimentation. Chaque personne est classée dans une des catégories prédéfinies en fonction de ses besoins énergétiques, de son âge, de son sexe et de son activité professionnelle et reçoit une carte d'alimentation à son nom. Chaque catégorie a droit à une quantité précise de pain, de viande, de beurre et autres denrées.



Carte d'alimentation



LES FOURMIS ENGINOISES

Les « E » sont les enfants de moins de 3 ans. A partir de 1947, le groupe « E » concerne ceux de moins de 4 ans.

Les « J » constituent le groupe des jeunes de 4 à 12 ans. Ce groupe sera rapidement divisé en « J1 » (4 à 6 ans), « J2 » (6 à 12 ans, puis 6 à 13 ans) et enfin « J3 » (13 à 21 ans).

Les « A » sont les adultes qui composent la catégorie des 12-70 ans, qui se réduira aux 21-70 ans, lors de la création des « J3 », avant de devenir « M » en 1944.

Les « T » concernent les adultes effectuant des travaux pénibles (12-70 ans puis 21-70 ans). Au regard de la pénibilité des travaux, ces travailleurs de forces seront subdivisés par la suite en « T1 », « T2 », « T3 », et « T4 ».

En 1941 une sous-catégorie sera définie sous la lettre « P », d'abord réservée aux producteurs de céréales, puis étendue à d'autres produits sous l'appellation « P1 », « P2 », « P4 ».

Les « V » sont les vieillards, à condition d'avoir plus de 70 ans et de ne pas se livrer aux travaux de culture.

Chaque mairie doit tenir une comptabilité très précise du nombre de personnes appartenant à chaque catégorie.

Les cartes individuelles d'alimentation sont distribuées dès octobre 1940. Elles permettent à chacun d'obtenir les rations auxquelles il a droit au moyen de coupons et de tickets.

La couleur des tickets varie en fonction du produit : violet pour le beurre, rouge pour le sucre, brun pour la viande, vert pour le thé ou le café.

Chaque mois, les services du ravitaillement fixent la quantité à laquelle chacun des tickets donne droit. En échange des produits fournis, les commerçants prélèvent les tickets correspondants et les reversent aux services économiques afin d'être réapprovisionnés le mois suivant.

Sont concernés les produits de base : pain, viande, pâtes, sucre.

Selon les catégories, les rations journalières oscillent entre 100 et 350 grammes par jour pour le pain. Par semaine, elles sont, en moyenne, de 180 grammes de viande, 100 grammes de matières grasses et 70 grammes de fromage. Par mois, un adulte a droit à 500 grammes de sucre, 200 grammes de riz et 250 grammes de pâtes. Le lait est réservé aux catégories E, J et V. Le vin est réservé à la catégorie T.

En moyenne, on arrive à peine à 1200 à 1800 calories par jour. Nombre de Français connaissent la faim.



Tickets type A

Un arrêté du 11 décembre 1940 fixe les travaux, professions, emplois et situations spéciales dont les consommateurs peuvent se prévaloir pour être classés en catégorie T.

Les « C » concernent les 12-70 ans (puis 21-70), affectés aux travaux des champs.

Entre 1940 et 1941, la liste des denrées rationnées s'est allongée : le beurre, le café, les œufs, l'huile, le lait, le chocolat, les pommes de terre, le tabac.

Les rations diminuent d'année en année, et les difficultés de production ou de transport entraînent souvent des restrictions supplémentaires. De plus en plus rare, le pain devient également de plus en plus noir. On institue des jours sans viande : les mercredis, jeudis et vendredis. Peu de pain, pas de viande, et, lorsque les fruits sont abondants, peu de sucre.

Aux côtés de ces produits de première nécessité, les biens industriels subissent aussi de plein fouet la pénurie. En août 1940 est mise en place l'Office Central de Répartition des Produits Individuels (O.C.R.P.I) fixant les règles de répartition, stockage et vente des biens concernés.

En février 1941, la vente des chaussures est réglementée, engendrant 25 types différents de bon d'achat. Il faut même un bon de ressemelage pour faire réparer ses chaussures.

Une carte est établie pour les articles textiles à usage vestimentaire. Les bénéficiaires sont répartis en catégories, comme pour la carte individuelle d'alimentation. Les premiers tickets de textile apparaissent le 18 juillet 1941.

Le rationnement des produits va se généraliser progressivement entre l'été 40 et l'automne 41. Il concerne le linge de maison (draps, serviettes, nappes, ...), les produits ménagers (savon, produits d'hygiène, lessive, ...), le chauffage (charbon), l'électricité, le carburant, le papier, le bois, le verre.

Tous les biens de consommation ne peuvent être acquis qu'en échange de tickets.

En 1942, la rudesse de l'hiver détruit bon nombre de récoltes. Le froid envahit la France à la fin du mois de décembre 1941 et durera jusqu'au début du mois de mars 1942. Les températures sont très basses (- 14° à Paris, - 21° à Lyon, - 11° à Montpellier). Le froid amplifie les difficultés quotidiennes.



Tickets pain

L'insuffisance alimentaire est importante. Les rations sont insuffisantes en quantité mais aussi en qualité (la viande, le lait et le fromage sont trop maigres, le pain contient du son). En 1943, on ne peut obtenir que 1000 à 1100 calories avec sa carte de rationnement.

Toutes les catégories de la population ne sont pas touchées de la même façon mais la mortalité générale augmente. Entre 1938 et 1943, elle augmente de 5,1% sur l'ensemble du territoire. A cette augmentation de la mortalité, s'ajoutent une diminution de la résistance physique et un amaigrissement général. Cette sous-alimentation entraîne une forte progression des cas de tuberculose.

Pour faire face à la pénurie, des ersatz très divers font leur apparition. La chicorée et l'orge remplacent le café, la saccharine (à la place du sucre), les feuilles d'eucalyptus (à la place du tabac), les rutabagas et les topinambours (à la place des pommes de terre).



LES FOURMIS ENGINOISES

Pour la période 1943-1944, le manque de produits est tel que de nombreux tickets ne peuvent être utilisés.

Malgré l'interdiction d'augmenter les prix, les tarifs s'envolent.

Les Français s'organisent. C'est le système D (débrouille) pour se ravitailler. De fausses cartes d'alimentation circulent. Le troc, mais surtout le marché noir, font leur apparition.



Comptabilité des coupons (recto)

En ville, on cultive à domicile tout ce qui est possible, dans des bacs sur les balcons et les rebords de fenêtres, dans les cours également.

Les jardins ouvriers, renommés jardins familiaux, se multiplient sous la forme de petites parcelles de 200 m² situées à la périphérie des agglomérations.

A la campagne, on se nourrit plus facilement grâce aux produits de la basse-cour et du potager. Les livraisons obligatoires ne prennent pas tout. L'abattage familial est autorisé. Cette relative facilité permet l'envoi des « colis familiaux ». Chaque producteur peut expédier à



Comptabilité des coupons (verso)

des membres de sa famille un colis comprenant des denrées, à condition qu'il ne dépasse pas 50 kilos, et ils ne doivent contenir ni farine, ni légumes secs, ni pommes de terre, ni matières grasses. Sont autorisés les fruits frais, les légumes, le poisson, le gibier (5 kilos), les volailles ou lapins (3 kilos), et les œufs à concurrence de deux douzaines. Ces colis sont admis par le gouvernement.

Plusieurs fermes enginoises ont préparé ces colis de nourriture que les grenoblois venaient chercher à vélo. Elles ravitaillaient également, mais en cachette, les jeunes gens d'Engins et des villages environnants qui se cachaient pour échapper au STO (service du travail obligatoire).

Le rationnement, apparu pendant la guerre et l'occupation allemande, a dû être maintenu et même accentué après la chute du nazisme. La carte de pain, supprimée en mai 1945, a été rétablie en décembre 1945 pour n'être finalement supprimée que le 1er février 1949.

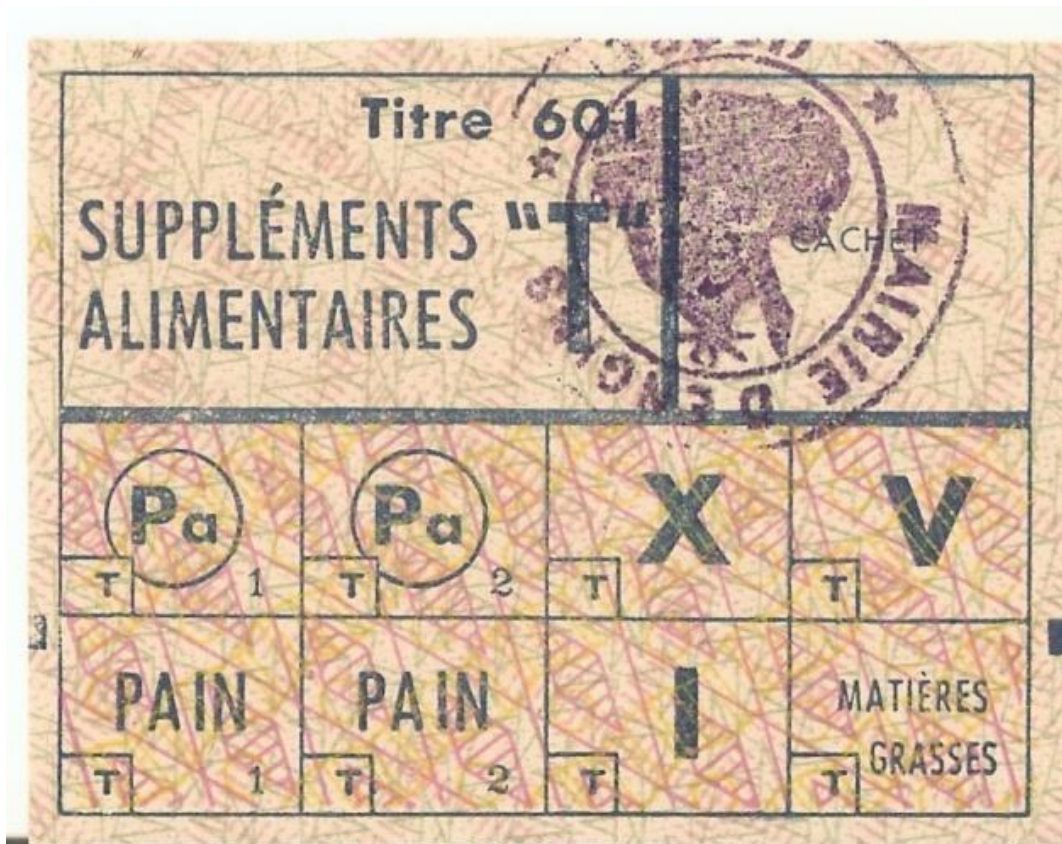


LES FOURMIS ENGINOISES

Le 1^{er} décembre 1949 disparaissent les derniers tickets de rationnement, sur le sucre, l'essence et le café. Le gouvernement supprime par ailleurs le service du ravitaillement. Les conditions de vie des Français ne commencent

à s'améliorer vraiment qu'après la signature du plan Marshall par la France, le 3 avril 1948, et l'octroi de 2,7 milliards de dollars par les États-Unis. La liste des produits de consommation rationnés va alors se réduire très vite.

Martine LAURENT



Ticket supplément alimentaire



Souvenirs d'école

En septembre 1947 je recevais ma première nomination d'instituteur : Engins. Après avoir cherché sur la carte où se trouvait ce village, je m'estimais très heureux à proximité de Grenoble alors que la majorité des collègues de ma formation se retrouvait en Oisans ou en bas Dauphiné.

J'étais accueilli par Joseph Coynel, maire de la commune qui m'accompagnait à l'école. Et c'est ainsi que le 1^{er} octobre j'attendais mes premiers élèves. Je me retrouvais avec 14 élèves de 6 à 14 ans. Les plus anciens âgés de 12 à 14 ans se trouvent aujourd'hui avoir plus de 80 ans, comme par exemple Yvette.

Tous les enfants n'étaient pas très éloignés de l'école. Personne ne se trouvait dans un hameau éloigné : aux Merciers ou au Fournel, il n'y avait que des personnes âgées tout comme aux Brets ou à Laliarey.

Tous rentraient chez eux à midi; et c'est ainsi que de 11H30 à 13H30, l'école était complètement vide. Aucun changement jusqu'en 1956. C'est alors qu'arrivait le premier élève des Merciers qui devait rester à l'école à midi. Il apportait son repas que je l'ai aidais à réchauffer et c'est très calmement que tout se passait.

Et c'est ainsi qu'en 1957 les premiers élèves arrivent du Fournel. Il faut maintenant les surveiller pendant midi autant que faire se peut. Tous se comportent correctement et tout se passe bien. Je n'ai jamais eu de problème de discipline pendant l'interclasse. On est bien loin des élèves remuants d'aujourd'hui.

Le nombre d'élèves augmente rapidement et une deuxième classe est ouverte en 1959. Avec ma collègue nous continuerons à assumer sans problème la garde des élèves pendant midi et ce jusqu'en 1969 où je quitte Engins pour prendre une classe à Fontaine. Que de souvenirs !



Photo de classe Engins 1955

Jean-Marie CHARVET



Souvenirs de André Ravix, Raymond Coynel et Micheline Kollaroczy.

L'école, et après...

André Ravix – L'école, les représentations théâtrales, les voyages

Lorsque le petit André entre à l'école d'Engins, c'est Marcelle Coynel qui est la maîtresse. Si je ne fais pas d'erreur, c'est en 1936. Entre 1940 et 1944 les maîtresses se succèdent, c'est une période troublée pour les petits comme pour les grands. Au sortir de la guerre, le maître se nomme M. Edouard Espagnac.

Il doit être un peu anxieux au début, André. Il se souvient du soulagement que lui procure la présence des grandes filles qui s'occupent de lui faire réchauffer son repas sur le poêle.



Calligraphie

Dans la classe, les élèves sont assis par quatre sur des bancs, mais chacun a son bureau. Les travées de quatre se répartissent d'un côté et de l'autre de la pièce. Dans l'espace central, le maître remonte, d'un pas mesuré, les rangées d'élèves : les plus jeunes sont devant, les plus grands derrière. Lorsque le petit André se retourne pour voir ses grandes copines, il aperçoit les deux bibliothèques qui sont au fond de la classe. Curieusement, des oiseaux se sont posés sur l'un de ces mobiliers. Des oiseaux empaillés dont l'œil fixe surveille chaque geste de l'élève. Le héron cendré, perché sur ses hautes pattes et la chouette prête à hululer. De temps en temps, il faut les dépoussiérer, ces vigies de l'école.

Dédé conserve un bon souvenir de l'école mais il retient surtout la période suivante. De 16 à 20 ans, il participe aux représentations théâtrales organisées par M. Charvet pour financer des voyages. Les jeunes acteurs des pièces mises en scènes par M. Charvet, doivent répéter deux fois par semaine, le travail de mémorisation est exigeant. Dédé est conscient que le jour de la représentation, il ne faut pas flancher, les spectateurs ont payés, tout de même. Jeanne (la sœur de Raymond) est sa partenaire au théâtre. Tous deux se connaissent depuis toujours, ils allaient à l'école ensemble. André, plus âgé de 5 ans environ, prenait la petite Jeanne au passage. Puis, ensemble, ils sont montés sur les planches de l'école d'Engins. Il se souvient, notamment, avoir joué dans une pièce militaire.

Grâce aux spectacles de la kermesse, des voyages sont organisés, à Strasbourg, à Biarritz en passant par le Tarn (avant le viaduc, la route n'était pas facile), en Bretagne, mais André n'a pas pu voir la Bretagne, il était retenu pour la moisson.

Enfin, les voyages, le théâtre, ce sont de bons moments que revit Dédé. D'ailleurs, ne trouvez-vous pas qu'il conserve encore un petit côté théâtre, un petit côté acteur ?



Souvenirs d'école de Raymond

Raymond est né en 1943. Il commence l'école en 1947-48 avec M. Charvet, dans une classe unique avec des élèves de 5 à 14 ans.

Le temps de l'école de son enfance, s'étale du 1^{er} octobre au 14 juillet, le lundi, le mardi, le mercredi, le vendredi et même le samedi toute la journée. Enfin, comme aujourd'hui, il absorbe une grande partie de la vie des enfants mais pas le jeudi ni le dimanche. Et puis, vers la fin juin, arrive le moment des foins et beaucoup lâchent les stylos pour participer aux travaux de leurs maisonnées.

Raymond, lui, aime bien l'école. Il écoute l'instituteur et mémorise facilement. Il révise rarement mais répond hardiment aux questions du maître :

- Citez les pays qui entourent la France.
- St Nizier, Sassenage, Lans, Autrans, répond le petit Raymond de 5 ans
- ... et les mers poursuit M. Charvet,
- le Furon, réplique notre petit élève, après une courte réflexion.

L'heure de la récréation arrive, les enfants vont jouer dans la cour et M. Charvet veille et surveille, il ne s'agit pas de faire n'importe quoi, la présence du maître ne lâche pas les enfants même dans leurs jeux et jusqu'à ce que tous rentrent à nouveau dans la classe.

- « D'où vient la laine ? » Interroge le maître en regardant par la fenêtre les nuages moutonnant, - « des Trois Suisses », répond, instantanément, le petit Raymond.

C'est vrai, Marie, sa mère, a commandé la veille à ce fournisseur, des pelotes de laine bleue pour lui faire un gilet.



École d'Engins

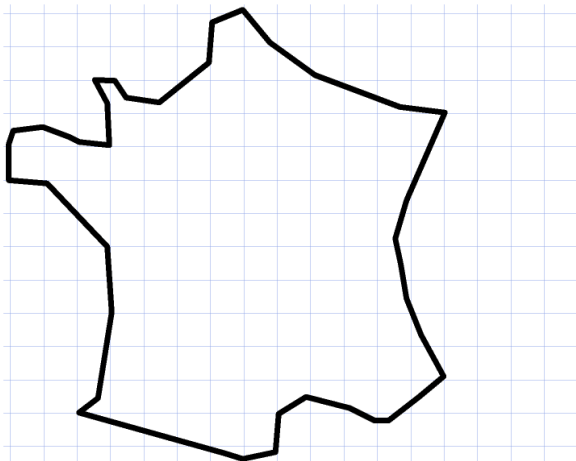
Évidemment, pense le maître, il y a peu de moutons à Engins, deux ou trois chez les Ravix. Il faudrait sans doute faire une excursion de ce côté pour mener les élèves découvrir cette espèce laineuse. Le troupeau d'élèves serait, cependant, bien plus important que le troupeau de mouton. M. Charvet s'imagine comme une sorte de berger, le guide de ces petits agneaux, strict mais bienveillant, même s'il est dur avec les mauvais élèves.

Bon, allez, trêve de rêverie, trêve d'excursion, c'est l'heure du déjeuner. Certains ont amené leurs gamelles, les Coquets qui descendent chaque jour des Merciers, tôt le matin et ne remontent que le soir, mais ne peuvent pas rentrer à midi. Les petits font chauffer leur repas sur le poêle de la classe.

C'est un poêle grillagé pour éviter que les enfants se brûlent. Ce sont les élèves qui rentrent le bois pour l'alimenter. La corvée du tronçonnage est assurée par un adulte, souvent, le père Eybert des Jaux. Mais, ce sont les élèves qui montent le bois au galetas à l'aide d'une corde à poulie. La salle du fond (derrière l'actuel secrétariat de mairie) sert également à entreposer les bûches.



À l'école, les garçons font aussi de la menuiserie, tandis que les filles... les filles, bien sûr, font de la couture. La couture ? Avec M. Charvet ? Mais non, avec Mme Charvet. C'est que, à l'époque, femme d'instituteur, c'est un peu comme, de nos jours, femme de président, un métier en soi, plus encore, un apostolat, une vocation par ricochet. Alors, pendant que les filles cousent et décousent, piquent et repiquent dans des toiles plus ou moins rêches et dans leurs petits doigts, les garçons procèdent, sous l'égide de M. Charvet, à un assemblage bois à tenon et mortaise.



Carte de France

Le lendemain matin, tous ces petits doigts meurtris s'attaquent à la carte de géographie à partir de formes géométriques, figurant de façon très lointaine, la France. Puis, le tracé des côtes est fait à main levée. Ma foi, le résultat n'est pas mal, les contours de la France varient d'un élève à l'autre, à chacun sa France.

À 14 ans, après l'école, Raymond, dernier garçon de la famille, se destine, selon la volonté de ses parents, à rester à la ferme pour les travaux agricoles.

Souvenirs de Micheline - Après l'école

C'est en 1950 que la petite Micheline de 5 ans arrive à l'école d'Engins, dans la classe de M. Charvet. Une classe unique de 42 élèves. L'école d'Engins prend, alors, en charge les élèves du cours préparatoire au certificat d'étude. La plupart d'entre eux réussissent. Ensuite, l'école n'est pas obligatoire. Beaucoup vont travailler en station, à Villard de Lans, pendant la saison.

Les filles poursuivent leur apprentissage au collège technique Prévert, à Sassenage, à l'école ménagère, pour, ensuite, travailler dans les hôtels, logées, nourries. Mais, Micheline n'a pas pu avoir de bourse d'étude et n'a donc pas pu suivre cette voie. Elle est restée à la ferme pour travailler avec ses parents. Micheline a envie de sortir mais ses parents ne conduisent pas, comme c'est le cas de beaucoup d'enginois de l'époque. A Engins, le transport est problématique et, par conséquent les loisirs aussi.

Heureusement, l'instituteur, M. Charvet, a l'idée d'organiser des kermesses. Cela se passe le samedi soir et le dimanche après-midi. Il monte des spectacles avec les jeunes. Le dimanche soir, il y a bal dans la grange de M. Perret.

Avec l'argent récolté lors de la kermesse, M. Charvet finance des voyages pour les adolescents. Micheline n'est pas partie en voyage mais elle va danser. Elle ferait des kilomètres à pied pour aller danser, après le travail, le samedi soir. Elle et ses copines partent à St Nizier avec, dans leurs poches, leurs « talons ».

Les routes des quatre montagnes ont reçu la jeune énergie de leurs pas joyeux, de leurs pas de danse en quête de musique, de fêtes et de rires.

Silvia TREBBI



L'absentéisme à l'école

L'école républicaine, gratuite, obligatoire et laïque telle que nous la connaissons aujourd'hui est née au début de la Troisième République avec le vote de trois lois. La loi Paul Bert de 1879 qui stipule que tout département devra être pourvu d'une école normale d'instituteurs et d'une école normale d'institutrices ; les lois Ferry de 1881-1882 qui rendent l'enseignement primaire public et gratuit ; et la loi Goblet de 1886 qui notamment confie à un personnel exclusivement laïc l'enseignement dans les écoles publiques.

L'école soutient deux idées directrices: « élever le niveau de formation des futurs travailleurs et travailleuses pour une économie en pleine mutation ; affermir le régime, en formant des citoyens éclairés ».

La loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire institue également dans chaque commune une commission municipale scolaire chargée de surveiller et d'encourager la fréquentation des écoles. Présidée par le maire, cette commission est composée de délégués désignés par l'inspecteur d'académie auxquels s'ajoutent plusieurs membres du conseil municipal.

Les directeurs et les directrices doivent tenir un registre d'appel journalier qui consigne l'absence des élèves inscrits à l'école.

A la fin de chaque mois, un relevé mensuel est adressé au maire et à l'inspecteur primaire qui mentionne le nombre des absences et les motifs invoqués.

Les motifs d'absence sont soumis à la commission scolaire. Les seuls motifs réputés légitimes sont les suivants : la maladie de l'enfant, le décès d'un membre de la famille, les empêchements résultant de la difficulté accidentelle des voies de communication. Les autres motifs sont appréciés par la commission, qui les accepte ou non. L'inspecteur d'académie

adresse un avertissement aux personnes responsables de l'enfant et leur rappelle les dispositions de l'article 12 ci-après dans les cas suivants :

- lorsque, malgré l'invitation du directeur ou de la directrice de l'établissement d'enseignement, ils n'ont pas fait connaître les motifs d'absence de l'enfant ou qu'ils ont donné des motifs d'absence inexacts ;
- lorsque l'enfant a manqué la classe sans motif légitime, ni excuses valables, au moins quatre demi-journées dans le mois.

Le tuteur ou la personne responsable sera invité à comparaître devant ladite commission, qui lui rappellera le texte de la loi et lui expliquera son devoir.

En cas de récidive, la sanction encourue est d'abord l'inscription des noms et qualités du responsable à la porte de la mairie, puis en cas de nouvelle récidive, l'infraction sera considérée comme une contravention et pourra entraîner une condamnation aux peines de police prévues par le code pénal !

Au cas de condamnation correctionnelle, le tribunal pourra en outre, prononcer l'interdiction en tout ou partie, pour un an au moins et cinq ans au plus, des droits civiques, civils et de famille.

À Engins, comme ailleurs des statistiques précises sont effectuées chaque mois. Chaque journée ou demi-journée d'absence y est soigneusement consignée en face de chacun des noms des élèves.

Le pourcentage d'absence est effectué mensuellement sur chaque registre.

Tolérées par la loi, les absences pour travaux agricoles durent parfois tout un mois voire plus.



LES FOURMIS ENGINOISES

Les filles doivent parfois rester à la maison pour garder leurs cadets en l'absence de la mère partie aux champs. Ce sont surtout les mois de septembre, octobre, mai, juin, et juillet qui réclament cette main-d'œuvre d'appoint.

Qu'en est-il des enfants d'Engins ?

Selon le témoignage d'Yvette scolarisée à Engins jusqu'en 1948, date de son certificat d'études, ce phénomène avait déjà disparu. Peu d'absence à l'école dans ses souvenirs si ce n'est parce qu'elle était malade ou que le chemin pour accéder à l'école était trop enneigé. C'est son père qui lui faisait la trace à la pelle pour monter du hameau de Pierrelat jusqu'à l'école.

En revanche, elle se souvient que son père lui a rapporté qu'au tout début du XX^{ème} siècle, lorsque lui-même était scolarisé, il était monnaie courante pour les enfants d'agriculteurs de s'absenter pour, qui garder les chèvres ou les vaches, qui participer aux semailles ou aux fenaisons. Seule la période hivernale était propice à fréquenter l'école de manière régulière.

Les recherches sur la commune, ne nous ont pas permis de retrouver de registres antérieurs à l'année 1953.

À cette période, ce qui apparaît le plus souvent ce sont les absences pour des épidémies de grippe mais aussi les maladies infantiles comme la rougeole en juin 1953 avec 53% d'élèves absents.

La varicelle en juin 1957 a porté le taux d'absentéisme à 53% également (pour un effectif de 20 élèves dans la classe).

En 1963, c'est la rougeole qui a touché 49% des élèves.

En juin 1964, ce sont les oreillons avec 11 élèves atteints sur une classe de 17 élèves.

On trouve d'autres raisons comme les intempéries durant les mois d'hiver avec 63% d'absents le 1^{er} février 1954, 43% pour le mois de janvier 1958 en raison de la neige. Décembre 1961 à cause du froid et du mauvais temps en

février, novembre et décembre 1962. De même en janvier et février 1963.

Plus tard on note l'absence totale des élèves sur une journée de novembre 1971, puis février 1972 et avril 1973. Les routes étaient certes moins accessibles qu'aujourd'hui et cela explique la difficulté pour se rendre à l'école même à pied !

Quelques motifs en revanche plus étonnants apparaissent dans les registres : messe anniversaire, froid, « partie », coiffeur, « est descendu à Grenoble », en vacances, « a aidé ses parents »...

Aujourd'hui, le nouveau dispositif de prévention de l'absentéisme scolaire renforce l'accompagnement des familles dans le suivi de la scolarité de leur enfant et doit permettre une réaction immédiate et adaptée au plus près du terrain. Il améliore le dialogue avec les parents d'élèves dans un esprit de coéducation, notamment grâce à la mise en place d'un personnel d'éducation référent.

Il doit permettre de prendre en compte la multiplicité des causes de l'absentéisme scolaire. L'implication de l'ensemble des acteurs de l'éducation de l'enfant notamment la coopération entre les services de l'éducation nationale, la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse (DTPJJ), la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), la caisse d'allocations familiales (CAF) et les collectivités territoriales constitue un levier essentiel pour prévenir les situations d'absentéisme.



Bonnet d'âne



Quelques mots d'excuses

(glanés dans les archives municipales)

Ayant réussi son certificat, M...n'ira plus en classe à partir de ce jour 14 juin. »

« Pourriez-vous envoyer R... servir la messe de Monsieur H à 9H1/2 ? »

« J'ai laissé dormir mes filles, il fait tellement froid. »

« Hier A... a eu une violente crise nerveuse, ce n'est pas habituel. Je me rends compte que depuis notre arrivée ici elle se dépense beaucoup physiquement. Vélo, promenade etc... Elle n'y était pas préparée du tout. C'est du reste ce qu'elle m'a dit ensuite et que B...l'ennuie toujours. Est-il possible de la mettre près de F... sans perturber la classe ? Ce matin elle avait mal à la tête, pas étonnant, vu l'état où elle se trouvait hier. J'ai préféré la garder, elle a beaucoup dormi. »

« H... étant tombé sur le chemin du retour, a eu un sommeil agité cette nuit. Elle ne viendra pas en classe ce matin. »

« C...ayant eu une crise de foie cette nuit ne viendra pas en classe ce matin. N... dort encore. »

« Nos enfants ont manqué l'école parce que le tracteur est en réparation. »

« J...et R... ne sont pas bien. Hier au soir toutes deux avaient mal à la gorge et à la tête. S...qui n'a jamais gardé le lit, trouve que ce n'est pas juste de ne jamais être malade, il veut dormir. Il a fait des fiches, il en fera d'autres tout à l'heure. Étant donné que ce sont les derniers jours...je cède. En espérant que vous ne m'en voudrez pas. »

« C...toussait vraiment trop mardi, elle n'avait pas dormi la nuit et s'est rattrapée le jour. Quant à J...elle était partie pour la classe et elle est revenue ainsi que L...vers 13H20.Elle se tenait le ventre à deux mains, elle était toute pâle. L... n'avait rien si ce n'est qu'il était en retard et avait peur de se faire gronder. Tout le monde a dormi toute l'après-midi. »

Emmanuelle HUGUENIN



Engins et la malle poste

Extrait du registre de délibération du conseil municipal - Session d'août 1911



Passage de la patache à Engins

Monsieur le maire expose au conseil qu'à la date du 22 juillet dernier, il a fait parvenir à Mr le Directeur des postes et télégraphes du département de l'Isère, la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

*J'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit :
Depuis que le courrier de Grenoble à Villard de Lans est fait par service automobile, le service des correspondances à Engins en*



LES FOURMIS ENGINOISES

souffre beaucoup et de nombreuses plaintes me parviennent chaque jour.

Ces plaintes sont d'ailleurs justifiées et vous allez en juger :

Une lettre mise à la poste à Lans, commune limitrophe d'Engins le lundi est distribuée à Engins le mardi. La réponse ne peut être donnée que le lendemain mercredi au passage du facteur et cette réponse ne sera distribuée à Lans que le jeudi seulement.

Quant aux lettres direction Grenoble, le même cas se reproduit ; Une lettre mise à la poste le lundi matin est distribuée à Engins le mardi. On ne peut renvoyer la réponse que le mercredi et souvent cette réponse n'est distribuée que le jeudi à Grenoble car avec le service pénible du facteur d'Engins, il est impossible à ce fonctionnaire, malgré son zèle et sa bonne volonté, d'arriver à Sassenage au courrier de une heure du soir.

Avec le service à voitures à chevaux, le relai d'Engins obligeait les courriers à séjourner un quart d'heure au village des Jeux et avec la boîte mobile fixée à la voiture, on pouvait donner la réponse pour Villard de Lans au courrier du lendemain matin et la réponse pour Grenoble au courrier du soir.

Actuellement, il n'y a point d'arrêt à Engins et bien que le cochet ralentisse l'allure au passage du village des Jeux, il est très difficile et même dangereux de donner le courrier. On ne peut confier ce travail à un enfant et l'attente du passage du courrier par une grande personne est un dérangement ennuyeux et une perte de temps.

Une solution simple, Mr le Directeur des postes, donnerait satisfaction aux habitants. Elle consisterait à obliger le courrier à faire à la voiture du matin, la levée de la boîte placée au village des Jeux et à emporter ainsi les correspondances pour Villard de Lans, Méaudre, Autrans, et à la voiture du soir, faire

la levée de la même boîte pour descendre les correspondances direction Grenoble.

J'ose espérer, Mr le Directeur, que, vu la légitimité de cette réclamation, vous voudrez bien nous donner satisfaction le plus vite possible. Veuillez agréer... »



Timbre-poste 1849

À cette lettre, M. le directeur des postes a répondu :

Monsieur le Maire D'Engins,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les difficultés que rencontrent la population d'Engins pour l'expédition de la correspondance depuis la substitution du service automobile au courrier en voiture et vous me demandez d'obliger le conducteur à effectuer la levée de la boîte aux lettres des Jeux.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne puis accepter cette solution car elle aurait pour résultat d'astreindre la voiture automobile à un arrêt complet et par conséquent d'occasionner un retard dans sa marche, retard très prévisible



LES FOURMIS ENGINOISES

en raison du temps limité pendant lequel elle doit effectuer son parcours. Il serait préférable de continuer à jeter les correspondances dans la boîte mobile du courrier puisque ce dernier traverse votre localité à une allure modérée.

Cependant, si vous estimez que cette façon d'agir peut être dangereuse pour vos administrés, l'affaire que vous me signalez pourrait être solutionnée de la façon suivante :

La commune d'Engins procéderait à l'achat de deux boîtes mobiles qui seraient remises l'une le matin, l'autre le soir au courrier au moment de son passage aux Jeux par une personne que vous voudrez bien désigner. Ces boîtes seraient ouvertes aux Jaumes par le facteur de Lans et à Sassenage par le receveur de cette dernière localité. Ces deux personnes procéderaient à la levée et au tri des correspondances puis rendraient la boîte au courrier de telle sorte que ce dernier serait à même d'en remettre une au moment où il recevrait l'autre. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner si cette solution est de nature à vous donner satisfaction. Dans l'affirmative, vous voudrez bien m'en informer afin que je donne les renseignements utiles en vue de procéder à l'achat en question.

Veillez agréer... »

Délibération du conseil municipal

Considérant que ce serait grever le budget de la commune s'il fallait payer une personne pour le service des boîtes au village des Jeux, attendu que la commune n'a pas de garde champêtre,

que pour la levée de la boîte, le conducteur n'a qu'un trottoir d'un mètre à parcourir et qu'une minute d'arrêt au maximum lui suffit, qu'avec le service à voiture, il était facile aux habitants de donner leurs lettres sur le parcours de la commune et qu'actuellement, ils n'ont

pour toute ressource que le passage au village des Jeux ; que le temps consacré à la levée de la boîte des Jeux excédera de peu le temps demandé aux Jaumes de Lans et à Sassenage pour l'ouverture des boîtes.

Considérant qu'il serait singulier qu'au moment où dans toute la France on cherche à améliorer le service des correspondances par la création de bureaux de facteurs receveurs et de facteurs auxiliaires, la population de toute une commune ne puisse obtenir pour une mesure aussi simple une satisfaction aussi légitime.

Donne mission à Mr le Maire d'insister à nouveau auprès de Mr le Directeur des postes et télégraphes du département de l'Isère pour que les habitants de la commune obtiennent satisfaction.

Est persuadé que vu le bien-fondé de cette demande, l'Administration n'hésitera point après enquête, à faire et au plus vite cette amélioration.

Ainsi délibéré...



Postes et télégraphes 1881

À partir de 1881 on trouve l'apposition de plaques de bureaux de poste « Postes et Télégraphes ». Puis suite au conflit entre l'Etat et la Compagnie Générale des Téléphones, les députés votent une loi le 16 juillet 1889 instituant le monopole de l'Etat sur l'exploitation du réseau téléphonique. Ainsi les postes et Télégraphes deviennent les Postes Télégraphes. Le sigle PTT est utilisé officiellement par le personnel et le grand public.

Recueilli par Francis BARET



Ces gens venus à Engins

Notre commune a vu de nombreuses personnes célibataires ou bien des familles avec enfants s'installer. Ces gens sont bien souvent originaires des pays qui sont maintenant dans l'espace de la communauté européenne.

Nous avons retrouvé parmi les documents en mairie de nombreux exilés dont la plupart viennent d'Italie. Parmi les dossiers, une famille nous interpelle. Monsieur Léoniero Tartaglia est venu sur Engins le 1^{er} avril 1931 (date du document ci-dessous) avec femme et enfants (3 filles âgées de 11,8 et 4 ans). Ils ont habité au lieu-dit les Brets.

enfants à dû être très pénible. On espère qu'ils ont trouvé un accueil satisfaisant et du travail. Mais malheureusement compte-tenu de la date, aucun Enginois ne peut nous donner de renseignements sur leur séjour dans notre commune.

Nous avons poursuivi notre recherche avec les éléments inscrits sur le titre de séjour délivré par la préfecture. Celui-ci nous indique qu'ils sont tous nés à Vezzano sul Crostalo. Nous avons écrit à la mairie de naissance à Vezzano sul Crostalo pour savoir si une des filles étaient toujours en vie et la réponse est positive. Mais la mairie ne nous a pas communiqué son adresse (dommage).

Le Fil d'Engins a écrit dans cette ville à quelques personnes qui portent le même nom en espérant retrouver cette dame. Mais à ce jour aucun retour positif.

Le but de notre démarche n'est pas de s'insérer dans leur vie familiale mais de savoir où ils ont habité, quelles ont été leurs relations avec les Enginois de souche, où le père de famille a travaillé, dans l'agriculture, à l'ancienne usine électrique ? Ses filles allaient-elles à l'école d'Engins ? Bien des questions auxquelles nous aimerions répondre. Le témoignage de cette dame nous permettrait de connaître un peu plus les contraintes de l'époque mais aussi les moments de joies.

Si vous connaissez des personnes qui habitent ce village Vezzano sul Crostalo et qui peuvent nous aider à retrouver cette personne faites- nous le savoir.

Titre de séjour document for Léoniero Tartaglia, including a photo, personal details, and a list of family members.

PRÉNOMS	ÂGE	LIEU DE NAISSANCE
Clorinda	11	Vezzano
Rosina	8	id
Pierina	4	id

Titre de séjour

On s' imagine que ce voyage pour venir jusqu'à notre commune, vu l'époque, avec femme et

Gérard BOURGEOIS